

Bordereau attestant l'exactitude des informations - LIMOGES - 8701 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 10/12/2024 - 7972 - 2018 B 00414 - 840 699 458 - 626 IMMO



KPMG S.A.
25 rue Hubert Curien
PA Romanet
CS 63814
87038 Limoges Cedex 1

SAS 626 IMMO

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 juin 2024
SAS 626 IMMO
2 rue Guy Moquet 87280 LIMOGES

Ce rapport contient 21 pages.



KPMG S.A.
25 rue Hubert Curien
PA Romanet
CS 63814
87038 Limoges Cedex 1

SAS 626 IMMO

2 rue Guy Moquet 87280 LIMOGES

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 juin 2024

À l'associée unique de la société SAS 626 IMMO,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'associée unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société SAS 626 IMMO relatifs à l'exercice clos le 30 juin 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er juillet 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.



Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion de la Présidente et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associée unique à l'exception du point ci-dessous.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D.441-6 du code de commerce, ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion. En conséquence, nous ne pouvons attester de leur sincérité et de leur concordance avec les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la Présidente.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.



En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Limoges, le 24 octobre 2024

KPMG S.A.

Elisabeth Leflaive
Associée

BILAN ACTIF

SAS 626 IMMO

Du 01/07/2023 au 30/06/2024

ACTIF	Valeurs au 30/06/24			Valeurs au 30/06/23
	Val. Brutes	Amort. & dépréc.	Val. Nettes	
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	250 001,00	150 000,60	100 000,40	125 000,50
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations tech., matériel et outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles	33 990,00	8 654,85	25 335,15	
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés	1 755 663,50		1 755 663,50	1 755 163,50
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	2 039 654,50	158 655,45	1 880 999,05	1 880 164,00
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances				
Clients (3)	99 366,81		99 366,81	22 080,00
Clients douteux, litigieux (3)				
Clients Factures à établir (3)	269 205,60		269 205,60	163 488,00
Personnel et comptes rattachés (3)				
Créances fiscales et sociales (3)	392,46		392,46	369,32
Groupe et associés (3)	112 708,00		112 708,00	66 586,00
Débiteurs divers (3)	113 929,00		113 929,00	125 059,28
Capital souscrit - appelé non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	67 299,87		67 299,87	13 988,17
Charges constatées d'avance (3)	5 164,49		5 164,49	4 887,49
TOTAL ACTIF CIRCULANT	668 066,23		668 066,23	396 458,26
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement des emprunts				
Écarts de conversion actif				
TOTAL ACTIF GÉNÉRAL	2 707 720,73	158 655,45	2 549 065,28	2 276 622,26

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an (brut)

(3) Dont à plus d'un an (brut)

PASSIF	Valeurs au 30/06/24	Valeurs au 30/06/23
CAPITAUX PROPRES		
Capital (dont versé : 50 000,00)	50 000,00	50 000,00
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Écarts de réévaluation		
Écart d'équivalence		
Réserves		
Réserve légale	5 000,00	5 000,00
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	1 215 110,87	1 010 627,29
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	623 396,30	404 483,58
SITUATION NETTE	1 893 507,17	1 470 110,87
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	1 893 507,17	1 470 110,87
AUTRES FONDS PROPRES		
Produit des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	285 314,29	469 039,24
Emprunts et dettes financières diverses (3)		
Groupe et associés	70 000,00	30 000,00
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Fournisseurs	501,00	477,00
Fournisseurs, factures non parvenues	1 853,98	1 920,82
Dettes fiscales et sociales	296 624,58	305 042,09
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés		
Autres dettes	1 264,26	32,24
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	655 558,11	806 511,39
Écarts de conversion passif		
TOTAL GÉNÉRAL	2 549 065,28	2 276 622,26
(1) Dont à plus d'un an	60 366,85	257 002,10
(1) Dont à moins d'un an	595 191,26	549 509,00
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques		
(3) Dont emprunts participatifs		

RESULTAT	Du 01/07/23 Au 30/06/24	Du 01/07/22 Au 30/06/23	Variation	
			en valeur	en %
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens et services)	576 738	491 040	85 698	17,45
Montant net du chiffre d'affaires	576 738	491 040	85 698	17,45
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	14 865	15 126	-261	-1,72
Autres produits	179 829	321 636	-141 806	-44,09
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	771 432	827 801	-56 369	-6,81
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variation de stocks				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stocks				
Autres achats et charges externes	48 317	53 478	-5 161	-9,65
Impôts, taxes et versements assimilés	5 267	5 083	184	3,63
Salaires et traitements	131 226	139 947	-8 721	-6,23
Charges sociales	35 220	38 908	-3 688	-9,48
Dotations aux amortissements et dépréciations				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	33 655	25 000	8 655	34,62
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
Dotations aux provisions				
Autres charges	12	16	-4	-23,03
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	253 697	262 431	-8 734	-3,33
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	517 735	565 370	-47 635	-8,43
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice ou perte transférée				
Perte ou bénéfice transféré				

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

RÉSULTAT	Du 01/07/23 Au 30/06/24	Du 01/07/22 Au 30/06/23	Variation	
			en valeur	en %
Produits financiers				
De participation (3)				
Autres valeurs mobilières et créances d'actif immo. (3)	304 600	171 000	133 600	78,13
Autres intérêts et produits assimilés (3)	3 054	600	2 454	409,00
Reprises sur prov. , dépréciations, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	307 654	171 600	136 054	79,29
Charges financières				
Dotations amortissements, dépréciations, provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	4 731	6 053	-1 323	-21,85
Différences négatives de change				
Charges sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES	4 731	6 053	-1 323	-21,85
RÉSULTAT FINANCIER	302 923	165 547	137 377	82,98
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	820 659	730 917	89 742	12,28
Produits exceptionnels				
Sur opérations de gestion	3 334	470	2 864	609,27
Sur opérations en capital				
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges				
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	3 334	470	2 864	609,27
Charges exceptionnelles				
Sur opérations de gestion	50	105 767	-105 717	-99,95
Sur opérations en capital				
Dotations amortissements, dépréciations, provisions				
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	50	105 767	-105 717	-99,95
RESULTAT EXCEPTIONNEL	3 284	-105 297	108 581	-103,12
Participation des salariés aux résultats	79 434	91 343	-11 909	-13,04
Impôt sur les bénéfices	121 112	129 793	-8 681	-6,69
TOTAL DES PRODUITS	1 082 420	999 871	82 549	8,26
TOTAL DES CHARGES	459 023	595 388	-136 364	-22,90
Bénéfice ou Perte	623 396	404 484	218 913	54,12

(3) Dont produits concernant les entités liées

307 654

171 600

(4) Dont intérêts concernant les entités liées

Annexe

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/06/2024 dont le total est de 2 549 065,28 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un bénéfice de 623 396,30 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/07/2023 au 30/06/2024.

Ces comptes annuels ont été établis le 08/10/2024.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice au 30/06/2024 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 du 4 Novembre 2016 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euro.

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue.

Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET AVANCES ET ACOMPTES

Le droit d'exploiter la marque JB ainsi que le droit d'utilisation des marques Chantal B et Collections maisons bois (CMB) sont amortis sur une période de 10 ans.

ETAT DES IMMOBILISATIONS

SAS 626 IMMO

Du 01/07/2023 au 30/06/2024

CADRE A	IMMOBILISATIONS	V. brute des immob. début d' exercice	Augmentations	
			suite à réévaluation	acquisitions
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL	250 001	
CORP.	Terrains			
	Sur sol propre			
	Constructions			
	Sur sol d'autrui			
	Inst. générales, agencés & aménagés construct.			
	Installations techniques, matériel & outillage industriels			
	Inst. générales, agencés & aménagés divers			
	Autres immos corporelles			33 990
	Matériel de transport			
	Matériel de bureau & mobilier informatique			
FIN.	Emballages récupérables & divers			
	Immobilisations corporelles en cours			
	Avances et acomptes			
	TOTAL			33 990
	Participations évaluées par mise en équivalence			
	Autres participations			
	Autres titres immobilisés	1 755 164		500
	Prêts et autres immobilisations financières			
	TOTAL	1 755 164		500
	TOTAL GENERAL	2 005 165		34 490

CADRE B	IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine
		par virt poste	par cessions		
INCORP.	Frais d'établissement & dévelop.	TOTAL			
	Autres postes d'immob. incorporelles	TOTAL		250 001	
CORP.	Terrains				
	Sur sol propre				
	Constructions				
	Sur sol d'autrui				
	Inst. gal. agen. amé. cons				
	Inst. techniques, matériel & outillage indust.				
	Inst. gal. agen. amé. divers				
	Autres immos corporelles			33 990	
	Mat. bureau, inform., mobilier				
	Emb. récupérables & divers				
FIN.	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	TOTAL			33 990	
	Particip. évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations				
	Autres titres immobilisés			1 755 664	
	Prêts & autres immob. financières				
	TOTAL			1 755 664	
	TOTAL GENERAL			2 039 655	

ETAT DES AMORTISSEMENTS

SAS 626 IMMO

Du 01/07/2023 au 30/06/2024

CADRE A SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES				
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amorts sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	125 001	25 000		150 001
TOTAL	125 001	25 000		150 001
Terrains				
Constructions				
Inst. techniques matériel et outil. industriels				
Autres immobs corporelles				
Sur sol propre				
Sur sol d'autrui				
Inst. générales agen. aménag.				
Inst. générales agencem. amén.				
Matériel de transport		8 655		8 655
Mat. bureau et informatiq., mob.				
Emballages récupérables divers				
TOTAL		8 655		8 655
TOTAL GENERAL	125 001	33 655		158 655

CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES							
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	DOTATIONS			REPRISES			Mouv. net des amorts fin de l'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement							
Fonds commercial							
Autres immobs incorporelles							
TOTAL							
Terrains							
Constr.							
Sur sol propre							
Sur sol autrui							
Inst. agenc. et amén.							
Inst. techn. mat. et outillage							
A. immo. corp.							
Inst. gales, ag. am div							
Matériel transport							
Mat. bureau mobilier inf.							
Emballages réc. divers							
TOTAL							
Frais d'acquisition de titres de participations							
TOTAL GÉNÉRAL							
Total général non ventilé							

CADRE C	Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler					
Primes de remboursement des obligations					

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

SAS 626 IMMO

Du 01/07/2023 au 30/06/2024

Informations financières (5)	Capital (b)	Reserves et report à nouveau avant affectation des résultats (b) (10)	Quote-part du capital détenu en %	Valeurs comptables des titres détenus (c) (8)		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (c) (9)	Montant des cautions et avals données par la société (c)	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé (c) (10)	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos) (c) (10)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (c)
				Brute	Nette					
Filiales et participations (1)										

A. RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS CI-DESSUS (2) (3)

1 . Filiales (+ 50% du capital détenu par la société)

LA LIMOUSINE DE TRANSACTIONS - 2 rue Guy Môquet 87280 LIMOGES - 884637927	5 000	-3 163	100,00	5 000	5 000			2 500	747	
ELEMENTERRE - 11 Allée des Eglantiers 87110 BOSMIE-L'AIGUILLE - 877530816	10 000	47 792	60,00	6 000	6 000				-40 106	
LA LIMOUSINE DE CONSTRUCTIONS - 2 Rue Guy Moquet 87280 LIMOGES - 347954265	200 000	1 677 507	95,00	1 662 559	1 662 559			12 633 091	462 328	285 000
LA LIMOUSINE DU BATIMENT - 2 RUE GUY MOCQUET 87280 LIMOGES - 910318815	50 000	11 246	98,00	49 000	49 000			120 294	24 347	19 600

2 . Participations (10 à 50% du capital détenu par la société)

KODA - 2 rue Guy Môquet 87280 LIMOGES - 883106908	2 000	28 631	10,00	200	200			166 215	74 265	
APOLYME - 11 Allée des Eglantiers 87110 BOSMIE-L'AIGUILLE - 878560390	1 000	-13 842	10,00	100	100			13 654	557	

(1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).

(2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).

(3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social.

(4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.

(5) Mentionner au pied du tableau la parité entre l'euro et les autres devises.

(6) Dans la monnaie locale d'opération.

(7) En euros lorsque l'entité l'utilisera pour présenter ses comptes

(8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.

(9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.

(10) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

SAS 626 IMMO

Du 01/07/2023 au 30/06/2024

Informations financières (5)	Capital (b)	Reserves et report à nouveau avant affectation des résultats (b) (10)	Quote-part du capital detenu en %	Valeurs comptables des titres détenus (c) (8)		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (c) (9)	Montant des cautions et avals donnés par la société (c)	Chiffre d'affaires nets taxes du dernier exercice écoulé (c) (10)	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos) (c) (10)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (c)
				Brute	Nette					
Filiales et participations (1)										

B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX CONCERNANT LES AUTRES FILIALES ET PARTICIPATIONS

1. Filiales non reprises au § A :
 - a. Filiales françaises
 - b. Filiales étrangères
2. Participations non reprises au § A :
 - a. Dans des sociétés françaises
 - b. Dans des sociétés étrangères

- (1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).
- (2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).
- (3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social.
- (4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.
- (5) Mentionner au pied du tableau la parité entre l'euro et les autres devises.
- (6) Dans la monnaie locale d'opération.
- (7) En euros lorsque l'entité l'utilisera pour présenter ses comptes.
- (8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.
- (9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.
- (10) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières			
ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	368 572	368 572	
	Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Etat & autres	392	392	
	Taxe sur la valeur ajoutée			
	coll. publiques			
	Autres impôts, taxes & versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)	112 708	112 708	
RENOVOIS	Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)	113 929	113 929	
	Charges constatées d'avance	5 164	5 164	
	TOTAUX	600 766	600 766	
(1)	Montant	- Créances représentatives de titres prêtés		
	des	- Prêts accordés en cours d'exercice		
	(2)	- Remboursements obtenus en cours d'exercice		
	Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)			

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	5 164
Financières	
Exceptionnelles	
TOTAL	5 164

PRODUITS À RECEVOIR

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	269 206
Autres créances	
Disponibilités	
TOTAL	269 206

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

Capital social d'un montant de 50 000,00 euros décomposé en 50 titres d'une valeur nominale de 1 000,00 euros.

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts & dettes à 1 an max. à l'origine				
etbs de crédit (1) à plus d' 1 an à l'origine	285 314	224 947	60 367	
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)				
Fournisseurs & comptes rattachés	2 355	2 355		
Personnel & comptes rattachés	160 060	160 060		
Sécurité sociale & autr organismes sociaux	7 607	7 607		
Etat & Impôts sur les bénéfices	58 760	58 760		
autres Taxe sur la valeur ajoutée	68 022	68 022		
collectiv. Obligations cautionnées				
publiques Autres impôts, tax & assimilés	2 177	2 177		
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés				
Groupe & associés (2)	70 000	70 000		
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)	1 264	1 264		
Dette représentative des titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAUX	655 558	595 191	60 367	
renvois (1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	33 900			
Emprunts remboursés en cours d'exer.	217 240			
(2) Montant divers emprunts, dett/associés	70 000			

CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	697
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 854
Dettes fiscales et sociales	106 945
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	223
TOTAL DES CHARGES À PAYER	109 720

ENGAGEMENTS DONNÉS

	Autres	Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Montant
Effets escomptés non échus						
Cautionnements, avals et garanties donnés par la société						
Engagements assortis de sûretés réelles						
Intérêts à échoir						
Assurances à échoir						
Autres engagements donnés :						
Contrats de crédits-bails						
Contrats de locations financement						
Nantissement des titres La Limousine Constructions à hauteur de 100% de l'empr	580 000					580 000
Nantissement des titres La Limousine Constructions à hauteur de 100% de l'empr	870 000					870 000
Aval consenti à La Limousine Constructions	300 000					300 000
Caution société La Limousine du Bâtiment à hauteur de 100% de l'emprunt	60 000					60 000
TOTAL (1)	1 810 000					1 810 000
	Autres	Dirigeants	Provisions			Montant
Engagements en matière de pensions						
TOTAL	1 810 000					1 810 000

ENGAGEMENTS REÇUS

	Autres	Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Montant
Cautionnements, avals et garanties reçus par la société						
Sûretés réelles reçues						
Actions déposées par les administrateurs						
Autres engagements reçus						
Caution BPI France à hauteur de 40% de l'emprunt Société générale	232 000					232 000
Caution Crédit Agricole à hauteur de 40% de l'emprunt Crédit Agricole	348 000					348 000
TOTAL	580 000					580 000

626 IMMO
Société par actions simplifiée unipersonnelle
au capital de 50 000 euros
Siège social : 2 rue Guy Moquet
ZI Nord les Crouzettes
87280 LIMOGES
840 699 458 RCS LIMOGES

**PROCES VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
EN DATE DU 8/11/2024**

**PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE
30 JUIN 2024**

DEUXIEME DECISION

L'Associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 623.396,30 euros de la manière suivante :

ORIGINE

Résultat de l'exercice	623.396,30 euros
------------------------	------------------

AFFECTATION

Aux autres réserves	323.396,30 euros
---------------------	------------------

DIVIDENDES

A titre de dividendes	300.000,00 euros
-----------------------	------------------

Total	623.396,30 euros	623.396,30 euros
--------------	-------------------------	-------------------------

Montant - Mise en paiement - Régime fiscal du dividende

Le dividende en numéraire sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

Pour les personnes physiques fiscalement domiciliées en France, ce dividende est assujetti à l'imposition forfaitaire unique au taux global de 30%, sauf si elles optent à l'imposition de ces revenus au barème progressif de l'impôt sur le revenu. Dans ce dernier cas, l'intégralité du montant ainsi distribué sera éligible à la réfaction de 40% résultant des dispositions de l'article 158-3-2° du Code général des impôts.

RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUES

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, le tableau ci-après fait état du montant des dividendes et autres revenus distribués au titre des trois derniers exercices, ainsi que de leur éventuelle éligibilité à la réfaction de 40% résultant des dispositions de l'article 158 3-2° du Code général des impôts bénéficiant, le cas échéant, aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France :

Exercice clos le :	Revenus éligibles à la réfaction résultant de l'article 158-3-2° du CGI		Revenus non éligibles à la réfaction résultant de l'article 158-3-2° du CGI	
	Dividendes	Autres revenus	Dividendes	Autres revenus
30 juin 2023	200.000 euros			
30 juin 2022	350.000 euros			
30 juin 2021	400.000 euros			

Pour copie certifiée conforme

Le Président

